

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2021 à 18 heures. (Convocations envoyées le 8 avril 2021).

Présents : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET ; Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Chantal LECHOPIER, Odile POTARD, Saskia VAN LISHOUT, Conseillères municipales.

Absente excusée : Madame Laurence CLAUSS.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Mesdames Odile POTARD, conseillère et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021/2022.

Vote pour l'ajout : Adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour : A l'unanimité des membres présents.

● **Vote des taux d'imposition 2021**

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2021 présenté par l'administration fiscale, le Maire propose d'appliquer les taux des 2 taxes, TFB et TFNB comme suit :

● Taxe foncière sur les propriétés bâties.....32.58 %

(Taux communal 2020 : 13.62 % + taux départemental 18.96 %)

● Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....39,39 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix POUR vote les taux ci-dessus pour l'année 2021.

● **Adhésion à l'association des Maires et Elus de la Haute-Vienne**

Le Maire propose au conseil d'adhérer à l'association des Maires et Elus de la Haute-Vienne, pour la somme de 92.63 €. (0.2490 € x 372 habitants). Le Conseil Municipal à 10 voix POUR, émet un avis favorable pour cette adhésion.

● **Affectation du résultat de fonctionnement 2020 budget principal**

Le Maire propose l'affectation suivante :

La somme de 70 000.00 € à l'article 1068 en section d'investissement et la somme de 34 945.27 € sera reportée à l'article 002 en section de fonctionnement.

Le conseil municipal, approuve l'affectation proposée ci-dessus à 10 voix POUR.

● **Affectation du résultat de fonctionnement 2020 budget annexe eau/assainissement**

Le Maire propose l'affectation suivante :

La somme de 5 832.28 € sera inscrite en recettes de fonctionnement à l'article 002

Le conseil municipal approuve l'affectation proposée ci-dessus à 10 voix POUR.

● **Vote des subventions 2021 aux associations locales et autres**

Le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2021 comme suit :

Comité des Fêtes.....	400.00 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A.)	400.00 €
Amicale « Sourire d'Automne »	400.00 €
Association Kloreaufil.....	400.00 €
Association CCCA Catherine's Corner Club Association	400.00 €
Association Bouge Dompierre.....	400.00 €
Coopérative scolaire	640.00 €
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval	80.00 €
Resto du cœur.....	50.00 €

Fédération des Déportés de Limoges.....	50.00 €
F.N.A.C.A.....	80.00 €
A.A.P.P.M.A (pêche).....	50.00 €
Prévention Routière.....	100.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Magnac-Laval	200.00 €
Comité des foires et concours de Magnac-Laval.....	150.00 €
Association des parents d'élèves du RPI St Léger/Dompierre	150.00 €
Association J.M.F. Saint Sulpice les Feuilles	100.00 €

Les montants ci-dessus sont approuvés à 10 voix POUR, *sauf le montant attribué à l'A.C.C.A. à 9 voix POUR, (Monsieur Michel ROUSSEAU étant membres du bureau de l'A.C.C. A ne participe pas au vote). Le montant attribué à l'association Kloreaufil à 9 voix POUR. (Madame Marie-Paule WILLEMS étant présidente de Kloreaufil ; ne participe pas au vote).*

• **Vote des budgets primitifs 2021**

Le Maire présente les budgets primitifs 2021 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget primitif 2021- budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 513 436.27 € RECETTES : 513 436.27 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 832 962.00 € RECETTES : 832 962.00 €

Le budget primitif principal 2021 est adopté à 10 voix POUR

Budget annexe 2021 eau/assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 28 432.28 € RECETTES : 28 432.28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 327 460.00 € RECETTES : 327 460.00 €

Le budget primitif annexe eau/assainissement 2021 est adopté à 10 voix POUR.

• **Organisation du temps scolaire à la rentrée 2021/ 2022**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de l'Inspection Académique de Limoges lui notifiant que la dérogation obtenue depuis la rentrée scolaire 2018/2019 arrive à échéance à la rentrée prochaine.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur les futurs rythmes scolaires, à savoir le maintien des heures d'enseignement sur quatre jours par semaine pour la rentrée 2021/2022.

Questions diverses

Intervention de Madame Marie-Paule Willems

Madame Willems demande s'il serait possible de faire vérifier le fonctionnement de la pompe qui se trouve dans la cave de la maison Cluzaud.

La pompe sera vérifiée par les agents techniques, Monsieur Duplouich sera informé de la suite de la visite.

La séance est levée à 19 heures et 46 minutes.

Prochaine séance du conseil municipal : Vendredi 28 mai 2021 à 18 heures